



Propriété intellectuelle en travail d'équipe

Par **mrblimack**, le **15/12/2016** à **07:24**

Bonjour,

Je suis étudiant en jeux vidéo, dans un contexte universitaire, moi et 19 autres personnes avons créé un jeu vidéo. J'aimerais savoir, pour rendre ce jeu publique, payant ou non, dois-je avoir l'accord de chaque personne, d'une majorité, ou la mienne suffit?

Nous avons tous a peu près jouer un rôle de la même importance au sein de l'équipe.